

Février 2014

F



# Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

## Trente-deuxième session

Rome (Italie), 24-28 février 2014

## Activités prioritaires de la FAO au Proche-Orient et en Afrique du Nord

### I. INTRODUCTION

1. La trente-huitième session de la Conférence de la FAO qui s'est tenue en juin 2013 a approuvé le Cadre stratégique révisé 2010-2019 ainsi que le Plan à moyen terme 2014-2017 et le Programme de travail et budget (PMT/PTB) 2014-2015 du Directeur général<sup>1</sup>. Ce Cadre stratégique comprend la vision de la FAO, les objectifs mondiaux révisés, les cinq nouveaux objectifs stratégiques, ainsi qu'un sixième objectif sur la qualité, les connaissances et les services techniques et les thèmes transversaux que sont la parité hommes-femmes et la gouvernance (voir l'annexe 1 pour les principaux éléments du Cadre de résultats de la FAO). Le PMT/PTB définit le Cadre de résultats en termes de résultats, de produits et d'indicateurs de réalisation mesurables. La Conférence de la FAO a insisté sur le fait que les cinq objectifs stratégiques représentaient les domaines de travail sur lesquels la FAO allait concentrer ses efforts pour apporter son appui aux États Membres, et s'est félicitée de leur nature transversale, qui allait permettre à l'Organisation de mieux travailler de manière multidisciplinaire et intégrée<sup>2</sup>.

2. Les domaines d'action prioritaires de la FAO dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord ont été établis compte tenu de trois volets stratégiques majeurs:

- i) Le Cadre stratégique révisé et le nouveau Plan à moyen terme de la FAO, qui contiennent les éléments essentiels du Cadre de résultats de la FAO pour mettre en place une réponse dans les domaines d'action prioritaires dans la région.

<sup>1</sup> C 2013/7 et C 2013/3.

<sup>2</sup> C 2013/REP paragraphe 96.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



mj358f

- ii) Les priorités régionales de la FAO au Proche-Orient et en Afrique du Nord présentées dans le Cadre de priorités régionales adopté lors de la trentième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, qui met en avant les besoins spécifiques de la région dans le cadre des objectifs stratégiques de la FAO.
- iii) Les Cadres de programmation par pays de la FAO, qui contribuent à définir les priorités régionales et constituent un volet essentiel et dynamique du mécanisme d'exécution de l'Organisation.

3. En 2013, l'Organisation a mis en œuvre une série de six Initiatives régionales (dont une dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord) en tant que mécanismes d'exécution destinés à cibler davantage ses activités et en renforcer les incidences, en particulier au niveau des pays. Tenant compte de l'expérience pilote, d'autres Initiatives régionales sont mises en place dans l'objectif d'obtenir des résultats en 2014-2015. Elles doivent répondre aux principaux problèmes prioritaires de la région et des pays par la fourniture de biens et de services, aux niveaux régional et national, qui contribuent à la réalisation des produits prévus dans le PMT/PTB.

4. Le Cadre de résultats de la FAO est fondé sur un nouveau cadre de suivi et d'évaluation de l'Organisation doté d'un ensemble distinct d'indicateurs pour trois niveaux de résultats interdépendants – les objectifs stratégiques, les résultantes de l'Organisation et les produits<sup>3</sup>. Ce cadre de suivi et d'évaluation renforcera l'établissement des rapports institutionnels à partir de l'exercice 2014-2015. Même si ce nouveau cadre de suivi et d'évaluation ne peut être directement appliqué dans l'examen des réalisations du présent exercice 2012-2013 dans ce document (voir la section II), il aidera à déterminer les priorités au sein des domaines d'activité de la FAO dans la région.

5. Le rapport s'articule en trois parties:

- La section II souligne la façon dont les priorités et les points exigeant un suivi issus de la précédente Conférence régionale ont été abordés, portant à l'attention des Membres les principales réalisations et les éléments nécessitant un examen plus poussé. Elle tire également les enseignements de la mise en œuvre des Initiatives régionales en 2013 et montre comment ces dernières influent sur les méthodes de travail.
- La section III analyse les principaux faits récents et les questions émergentes ainsi que les priorités nationales qui sont présentées dans les cadres de programmation par pays qui ont une influence sur les activités de la FAO dans la région.
- La section IV présente les points sur lesquels la FAO a prévu de se concentrer dans la région en 2014-2015 (et les perspectives pour la période 2016-2017) et leur situation dans le Cadre de résultats de la FAO.

## **II. SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE 2012: RÉALISATIONS ET ENSEIGNEMENTS À TIRER**

6. Lors de sa trente et unième session qui s'est tenue en mai 2012, la Conférence régionale pour le Proche-Orient a confirmé les cinq grands domaines d'action prioritaires régionaux de la FAO qui sont: i) améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition; ii) stimuler la production agricole et le développement rural pour améliorer les moyens d'existence; iii) gérer durablement les ressources naturelles, y compris la pêche et l'aquaculture; iv) réagir aux effets du changement climatique et élaborer des stratégies d'adaptation; et v) se préparer et réagir aux situations d'urgence alimentaire et agricole. La Conférence régionale a en outre insisté sur certains domaines qui requièrent une attention particulière parmi ces priorités générales, comme la raréfaction de l'eau et l'efficacité de son utilisation, la réduction du gaspillage et des pertes alimentaires, la dégradation des sols et la désertification, les maladies animales transfrontières, la durabilité de la pêche et de l'aquaculture, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, les conflits et l'occupation, l'autonomisation des jeunes et des femmes.

---

<sup>3</sup> CL 148/3 Ajustements apportés au PTB 2014-2015 paragraphes de 40 à 70 et annexe 5 rev.1 Cadre de résultats.

7. La trente et unième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient a formulé plusieurs recommandations relatives au programme, au budget et à la décentralisation à l'attention du Conseil, et d'autres relatives aux politiques et à la réglementation à l'attention de la Conférence. Les recommandations relatives aux questions de politiques et de réglementation couvrent les domaines des pertes alimentaires, du changement climatique et des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les commissions régionales pour la terre, l'eau, les ressources halieutiques, les forêts et les criquets pèlerins. Les mesures prises par la FAO pour donner suite à ces recommandations sont présentées dans la note d'information NERC/14/INF/5.

8. Dans le cadre des priorités régionales et conformément aux recommandations de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, les grands domaines d'intervention pour la période 2012-2013 ont été identifiés et mis en œuvre au moyen d'actions de plaidoyer et de communication, d'assistance technique, de renforcement des capacités, de conseils en matière de politiques, ou encore de création de réseaux et de partenariats régionaux à la fois dans le cadre de programmes ordinaires et de programmes de terrain. En 2012-2013, la FAO a apporté aux pays de la région une assistance qui se chiffre à 189 millions d'USD, en grande partie par l'intermédiaire du Programme de coopération technique de la FAO (les projets PCT totalisant 9,7 millions d'USD) et de projets financés par des contributions extrabudgétaires (179,8 millions d'USD). L'assistance aux pays couvrait tant les activités de développement que des opérations d'urgence et comportait 142 nouveaux projets et le déploiement de plus de 140 missions assurées par les bureaux sous-régionaux, le Bureau régional et le Siège de l'Organisation. La plus grande partie des fonds extrabudgétaires a été levée grâce à l'intervention de donateurs extérieurs à la région et de projets du fonds fiduciaire unilatéral. Aucun financement de la région vers la région n'a été apporté et le fonds fiduciaire régional approuvé par la trente et unième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient n'a par conséquent pas été mis en œuvre. Les principales activités mises en place dans le cadre du PTB 2012-2013 sont reprises dans les objectifs stratégiques et sont disponibles sur la page internet de la Conférence régionale pour le Proche-Orient<sup>4</sup>.

9. L'annexe 2 récapitule les principales réalisations de la FAO accomplies dans la région dans le cadre des cinq priorités régionale, en 2012-2013. Les enseignements tirés sont les suivants:

- Les récentes crises politiques et économiques qui ont touché la région, aggravant encore l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans de nombreux pays, ont montré à quel point il était nécessaire de renforcer la résilience aux crises et aux menaces. Les améliorations apportées aux moyens d'existence et les avancées en matière de développement national dans plusieurs pays de la région, obtenus au prix d'années d'efforts, sont mis en péril par les impacts négatifs de chocs multiples, comme les conflits, l'instabilité, la persistance d'une crise économique et financière en Europe et dans le monde, l'augmentation et la volatilité des prix alimentaires, la multiplication des sécheresses et la prolifération des maladies animales et des ravageurs. Renforcer la résilience des écosystèmes et des systèmes de production et de commercialisation, évaluer les vulnérabilités et gérer les risques de manière globale sont les conditions essentielles pour améliorer la sécurité alimentaire et favoriser un développement durable.
- En s'appuyant sur l'expérience acquise en 2013, les modalités des initiatives régionales peuvent aider la FAO à concentrer ses activités sur les problèmes régionaux majeurs avec des répercussions au niveau national. Comme ces initiatives régionales sont fermement ancrées dans les cadres de programmation par pays, elles permettent une coordination thématique des programmes au niveau national et donc une exécution plus efficace, et peuvent servir d'outil pour la promotion de partenariats et la mobilisation des ressources.

---

<sup>4</sup> Site web de la Conférence régionale pour le Proche-Orient:  
<https://home.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/gsb-regconf/gsb-rcne/en/,DanaInfo=www.fao.org>.

### **III. TENDANCES DE DÉVELOPPEMENT ET NOUVEAUX ENJEUX: PRIORITÉS RÉVISÉES À MOYEN TERME**

10. Cette section permet de mieux comprendre la logique qui sous-tend l'identification des domaines d'activité prioritaires pour l'exercice actuel et pour le suivant.

11. Les pays de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord diffèrent beaucoup en termes de ressources naturelles et humaines et de développement économique, mais ils sont confrontés à des défis communs dans leurs efforts en faveur d'un développement agricole inclusif et d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Parmi les grands défis que la région devra relever, comme souligné dans le Cadre des priorités régionales et mis en avant au cours des récentes sessions de la Conférence régionale pour le Proche-Orient et des commissions régionales figurent: i) une croissance démographique forte et une urbanisation grandissante; ii) une croissance économique faible et un taux élevé de chômage parmi les jeunes; iii) une base de ressources naturelles (terres, eau) fragile et limitée et une forte dépendance à l'égard de l'agriculture sur terres arides; iv) une forte exposition aux menaces liées au changement climatique; v) des conflits et des catastrophes naturelles fréquentes; et, partant, vi) une forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires. Davantage de détails sur les tendances et la nature de ces défis sont fournis dans le document NERC/14/4.

12. En plus des problèmes structurels persistants en matière de sécurité alimentaire, la région est confrontée à de nouveaux défis qui portent gravement préjudice aux efforts déployés pour éradiquer l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Depuis 2011, plusieurs pays de la région ont connu des modifications de leur environnement politique qui ont entraîné d'importantes répercussions économiques et sociales. Le ralentissement de l'activité économique dans la plupart des pays de la région a engendré une augmentation des déficits budgétaires nationaux et a accru les pressions financières qui ont considérablement compliqué le financement et le développement des programmes sociaux et retardé la mise en place des réformes des institutions et des politiques relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Cette situation compromet fortement les perspectives d'une amélioration de la sécurité alimentaire.

13. L'instabilité des cours mondiaux des produits alimentaires et leur niveau élevé demeurent un autre défi majeur auquel est confrontée la région. La forte dépendance à l'égard des importations, ajoutée à la grande variabilité de la production maintiennent la région dans une position de vulnérabilité face à l'augmentation des prix et à leur instabilité. Les prix des produits alimentaires ont fléchi par rapport aux niveaux atteints en 2008, mais restent plus élevés qu'avant la crise. Dans la plupart des cas, c'est la volatilité des cours, plutôt que leur niveau élevé, qui menace le plus la sécurité alimentaire. En dépit d'une croissance économique raisonnable ces dernières décennies, les inégalités à l'échelon local, en matière de revenus et dans d'autres domaines, et un chômage en hausse, en particulier chez les jeunes et les femmes, continuent de compromettre le développement de la région. Ces facteurs ont joué un rôle majeur dans l'instabilité sociale et politique qui a récemment vu le jour dans plusieurs pays de la région.

14. D'autres problèmes récents ayant une importance à l'échelle de la région ont été abordés dans les commissions régionales et autres réunions régionales de haut niveau. On peut citer tout particulièrement les problèmes nutritionnels croissants dans la région comme la malnutrition et l'obésité; le nombre grandissant de pays en situation de crise prolongée; l'importance accrue de l'aquaculture comme source d'alimentation et de revenu; la nécessité impérieuse de réexaminer les subventions alimentaires et les systèmes de protection sociale existants auxquels n'ont pas suffisamment accès les agriculteurs vulnérables et les populations rurales.

15. Les obstacles structurels de longue date et les nouveaux défis qui pèsent sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région ont été amplement établis dans les cadres de programmation par pays.

### *Priorités des pays: évolution des cadres de programmation par pays*

16. Dans le cadre du processus de réflexion stratégique et de l'élaboration du Cadre stratégique révisé de la FAO, des cadres de programmation par pays (CPP) ont été mis au point ou à jour, au moins dans leur forme préliminaire, pour 16 des 19 pays de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord – sur 16 pays, 10 CPP ont été approuvés par les gouvernements respectifs, six pays ont un CPP au stade de projet préliminaire, et dans un pays le CPP est en cours de formulation<sup>5</sup>. Ces cadres de programmation se fondent sur les stratégies nationales de développement et sont intégrés dans les programmes de travail dans d'autres institutions de l'ONU par le biais des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et alignés sur d'autres processus et programmes politiques au niveau national, constituant ainsi un plan d'action au niveau des pays. Ils abordent les problèmes structurels à long terme que connaissent ces pays, mais reflètent également les tendances et les défis émergents.

17. Une analyse des cadres de programmation par pays élaborés jusqu'à présent indique que les priorités définies au niveau d'un pays ont de nombreux points communs avec celles définies par d'autres pays de la région. Les cadres de programmation exposent les objectifs des pays, à savoir éradiquer la faim, réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, augmenter la productivité agricole, et améliorer la résilience des moyens d'existence ruraux face aux menaces et aux crises. La mise en correspondance des activités menées au cours du dernier exercice a démontré que les cadres de programmation sont alignés sur le Cadre stratégique révisé de la FAO, et que les pays de la région ont clairement indiqué les domaines cruciaux susceptibles de bénéficier d'une aide de la FAO en établissant distinctement les priorités et les domaines de coopération.

18. La prochaine étape de la programmation par pays est d'accélérer la mise en œuvre, en mettant l'accent sur les programmes, les projets et les activités, notamment ceux intégrés aux initiatives régionales. Durant cette phase, la mobilisation des ressources et le renforcement des partenariats avec le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques par le biais d'une plus grande coopération Sud-Sud seront essentiels au développement des programmes de terrain dans la région. Une nouvelle Stratégie régionale de mobilisation des ressources a été mise en place dans le but de percevoir des contributions volontaires adéquates, plus prévisibles et durables qui sensibiliseront davantage les partenaires et les États Membres de l'avantage comparatif de la FAO au moyen d'une communication efficace. Les bureaux de pays s'appuieront également sur la dynamique nationale créée durant la préparation des cadres de programmation pour renforcer les contacts avec les parties prenantes afin de poursuivre l'élaboration des plans de travail par pays, préparer des projets et programmes spécifiques, et mettre en place des plans de mobilisation des ressources.

19. Les priorités régionales telles que présentées dans le Cadre des priorités régionales 2010 ont été modifiées pour tenir compte des tendances et des défis émergents auxquels font face les pays de la région et compte tenu également des éléments suivants: recommandations des dernières sessions de la Conférence régionale pour le Proche-Orient; priorités des pays présentées dans les cadres de programmation par pays mis à jour; conclusions des dernières réunions de haut niveau et des commissions régionales organisées dans la région; et discussions en cours sur le programme de développement pour l'après-2015 aux niveaux national et régional au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Les domaines prioritaires retenus pour l'action régionale au Proche-Orient et en Afrique du Nord se répartissent entre les cinq nouveaux objectifs stratégiques, comme suit:

***Objectif stratégique 1: Contribuer à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition***

Priorité régionale: Améliorer la sécurité alimentaire et renforcer les capacités de lutte contre la vulnérabilité

---

<sup>5</sup> Voir le document NERC/14/3.

**Objectif stratégique 2: Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches**

Priorité régionale: Protéger et gérer les ressources naturelles rares et fragiles et s'adapter au changement climatique

Priorité régionale: Favoriser une production agricole durable et inclusive

**Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale**

Priorité régionale: Améliorer les moyens d'existence des populations rurales, des petits exploitants et des populations vulnérables

**Objectif stratégique 4: Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces aux niveaux local, national et international**

Priorité régionale: Élaborer des systèmes alimentaires efficaces, durables et compétitifs et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires

**Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise**

Priorité régionale: Accroître la résilience des écosystèmes et des modes de subsistance des communautés face à des menaces ou en situation de crise

20. Les priorités régionales relevant des objectifs stratégiques 1 et 2 reflètent des priorités notifiées dans l'ensemble des pays de la région. Les priorités régionales relevant des objectifs stratégiques 3 et 4 reflètent les priorités de plusieurs pays des trois sous-régions que sont l'Afrique du Nord, le Proche-Orient asiatique, et les États Membres du Conseil de coopération du Golfe et le Yémen. La priorité régionale relevant de l'Objectif stratégique 5 représente les priorités principalement exprimées par les PMA et certains pays à revenu moyen.

#### IV. DOMAINES DE TRAVAIL PRIORITAIRES POUR 2014-2015 ET AU-DELÀ

21. Les priorités identifiées aux niveaux national, sous-régional et régional ont inspiré la formulation des nouveaux Objectifs stratégiques et des résultantes de l'Organisation dans le Cadre stratégique révisé. Ces priorités ont directement été prises en compte pour formuler les produits de la FAO dans le PMT/PTB. L'exécution des produits est principalement organisée au moyen d'*Initiatives* de l'Organisation<sup>6</sup> à durée limitée, ou d'*activités techniques de l'Organisation* permanentes (statistiques, commissions et comités techniques, organes relevant d'un traité, etc.).

22. S'appuyant sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des initiatives en 2013 pour mettre l'accent sur les priorités identifiées et obtenir une incidence mesurable au niveau national dans des délais précis, la FAO va concentrer ses activités au Proche-Orient et Afrique du Nord au cours de la période 2014-2017 autour de trois enjeux régionaux majeurs: i) la raréfaction de l'eau, par le biais de l'initiative lancée en 2013; ii) le renforcement de la résilience pour une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition; et iii) une agriculture artisanale durable et un développement inclusif. Les travaux particuliers permettant de traiter ces problèmes avec un impact au niveau national, mesuré par le Cadre de résultats de la FAO, seront organisés et réalisés par l'intermédiaire de trois initiatives régionales.

23. Pour l'exercice biennal 2014-2015, le montant net des crédits budgétaires ouverts pour la région Proche-Orient s'élève à 45,8 millions d'USD, tandis que les besoins en contributions volontaires sont chiffrés à 95,5 millions d'USD (annexe 2). En s'aidant des priorités régionales et des trois initiatives

<sup>6</sup> Les initiatives sont un moyen de fournir des ensembles de produits/services issus du Cadre de résultats des objectifs stratégiques (résultats, produits et objectifs stratégiques) d'une manière intégrée et coordonnée, impliquent des contributions provenant de toutes les unités de l'Organisation (siège, bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux), et sont structurées autour de processus politiques, de Cadres de programmation par pays, de biens publics mondiaux et/ou de domaines thématiques.

régionales comme outils de mobilisation des ressources, une stratégie énergétique sera menée pour mobiliser les ressources volontaires nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives.

### *L'initiative sur la raréfaction de l'eau*

24. Il est possible que la région Proche-Orient et Afrique du Nord, bien que naturellement exposée à des pénuries d'eau chroniques, connaisse actuellement une aggravation sans précédent du problème de la raréfaction de l'eau. La disponibilité en eau par habitant, qui a déjà diminué des deux tiers ces quarante dernières années, chutera probablement à nouveau de 50 pour cent d'ici à 2050. C'est l'agriculture, qui consomme déjà plus de 85 pour cent des ressources disponibles dans la région, qui devra fort probablement amortir la plus grande partie de cette baisse, avec d'éventuelles conséquences majeures sur la sécurité alimentaire et l'économie rurale. Les pays de la région doivent absolument établir une planification stratégique de la répartition des ressources en eau, revoir leurs stratégies relatives à l'eau, à la sécurité alimentaire et à l'énergie afin de veiller à ce qu'elles respectent l'impératif d'une utilisation optimale de la moindre goutte d'eau.

25. L'initiative sur la raréfaction de l'eau aidera les pays de la région à identifier et à rationaliser les politiques et les bonnes pratiques susceptibles d'améliorer significativement la production agricole et la sécurité alimentaire dans la région. Elle fournira un appui aux principaux processus politiques en place dans la région, notamment la «Stratégie arabe de sécurité hydrique 2010-2030» et «l'Initiative régionale pour l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique de la Région Arabe». L'initiative sur la raréfaction de l'eau mettra l'accent sur quatre domaines principaux:

- i) Aider les pays à élaborer une planification stratégique de leurs ressources en eau: l'Initiative apportera son soutien aux «processus de prises de décisions fondées sur des données probantes» en fournissant des outils adaptés et des démarches pour quantifier les avantages et les coûts (économiques et en termes de ressources hydriques) de nouvelles options politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources en eau.
- ii) Gouvernance et institutions: l'Initiative sur la raréfaction de l'eau aidera les pays à revoir le cadre institutionnel gouvernant la Gestion intégrée des ressources hydriques et l'efficacité de l'allocation; s'appuyant sur les bonnes pratiques, elle soutiendra les réformes innovantes, exhaustives et inclusives de gouvernance visant à améliorer l'efficacité et la responsabilisation des institutions, à renforcer les approches participatives, notamment en responsabilisant les utilisateurs d'eau et plus généralement les associations d'agriculteurs.
- iii) Améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau par l'agriculture et la productivité de l'eau destinée aux cultures tant dans les systèmes agricoles irrigués que pluviaux, grâce à la recherche et aux transferts de technologie, à la réduction des écarts de rendement, et à une gestion intégrée des terres, des cultures, de l'élevage et de l'eau. L'initiative apportera son aide aux démarches des écoles pratiques d'agriculture pour que les agriculteurs adoptent plus rapidement les nouvelles technologies.
- iv) Soutenir l'action visant à renforcer le volet offre du bilan hydrique, grâce à un usage optimisé des ressources non conventionnelles (utilisation des eaux usées et saumâtres), promouvoir les stratégies d'adaptation au changement climatique à partir de données probantes et de modélisations éprouvées, et favoriser une gouvernance plus sûre des eaux souterraines, propice à une meilleure productivité et à la pérennité de la quantité et de la qualité des eaux souterraines, et qui en garantirait un accès équitable.
- v) L'initiative soutiendra les mécanismes d'évaluation comparative, de suivi et de notification des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs nationaux et régionaux en matière d'efficacité d'utilisation et de productivité de l'eau. Elle encouragera les synergies positives dans le domaine de l'innovation et de l'apprentissage, notamment par l'intermédiaire d'une coopération Sud-Sud.

### ***L'initiative sur le renforcement de la résilience pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord***

26. Le principal objectif de cette initiative est d'aider les pays à éradiquer la faim et la malnutrition dans la région en instaurant des mécanismes de gouvernance et de coordination plus efficaces et en améliorant la résilience des marchés, des systèmes de production et des institutions vouées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Compte tenu de la nature des défis à relever, les priorités des pays de la région reflètent un besoin commun de coordonner les aspects multisectoriels de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de renforcer les capacités de résistance, non seulement pour remédier aux vulnérabilités que connaissent ces pays, mais aussi pour tirer profit des opportunités de renforcer les capacités à long terme. Dans ce cadre, cinq domaines directement liés aux priorités régionales revêtent une importance particulière pour l'objectif de cette initiative:

- 1) Améliorer les capacités d'élaboration de cadres politiques et de programmes d'investissement pour la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux national et régional;
- 2) Encourager la production d'informations sur la sécurité alimentaire fondées sur des données concrètes et l'échange des connaissances pour mettre en place des systèmes efficaces d'aide à la décision;
- 3) Promouvoir l'instauration de systèmes alimentaires efficaces, durables et résilients en accordant une attention particulière à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires;
- 4) Encourager l'accès durable des ménages à une alimentation saine, nutritive et diversifiée;
- 5) Renforcer la résilience des institutions, des individus, des ménages, des communautés et des systèmes agro-économiques afin qu'ils puissent anticiper, absorber et se remettre des conséquences négatives des bouleversements d'origine naturelle ou humaine.

27. L'approche de cette initiative est de mettre en œuvre les cinq domaines prioritaires de manière coordonnée, en impliquant l'ensemble des parties prenantes. L'initiative ciblera trois catégories de pays, chacun des cinq domaines y étant différemment accentué, qui sont: i) *la Syrie et les pays affectés par la crise syrienne* – elle concerne trois pays (la Syrie et deux des pays voisins les plus vulnérables) et mettra l'accent sur la consolidation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et le renforcement de la résistance aux chocs des communautés; ii) *les pays sujets aux crises et les pays en transition* – une attention particulière sera accordée aux trois PMA de la région (Mauritanie, Soudan et Yémen), à la Cisjordanie et la bande de Gaza, à l'Égypte et à la Tunisie; et iii) *autres pays fortement exposés aux vulnérabilités de l'approvisionnement en denrées alimentaires venant de l'extérieur* – deux pays seront choisis à titre expérimental et l'accent sera mis sur la réduction de l'exposition à la volatilité des marchés extérieurs, à la réduction du gaspillage alimentaire et au traitement des problèmes liés à la nutrition.

28. L'initiative aborde les priorités régionales relevant des cinq objectifs stratégiques, en particuliers les objectifs stratégiques 1 et 5. Deux consultations régionales multipartites sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord, tenues en 2013, ont contribué à l'élaboration du concept de cette initiative et l'ont soutenu.

### ***L'initiative sur une agriculture artisanale durable pour un développement inclusif***

29. L'agriculture emploie un tiers de la population active de la région, les femmes représentant une part croissante de cette main-d'œuvre, et les systèmes agricoles sont largement dominés par les petits producteurs (petits agriculteurs, petits éleveurs, pasteurs, forestiers, pêcheurs et aquaculteurs). Du fait de la croissance de la population et de facteurs institutionnels complexes comme les systèmes légaux et traditionnels qui régissent la jouissance des terres, la taille moyenne des exploitations a diminué dans la région au cours des trente dernières années.



30. En dépit de son immense contribution à la sécurité alimentaire et à l'économie rurale, la petite agriculture est confrontée à de nombreux obstacles imbriqués<sup>7</sup> qui entravent sa productivité, sa rentabilité et sa contribution à la croissance économique. On peut citer un accès restreint aux moyens de production (terre, eau et capital), des liens insuffisants avec les marchés et l'absence d'un environnement porteur et de politiques de soutien.

31. Cette initiative sera mise en œuvre en tant que partie intégrante du développement rural en faveur des petits producteurs et des populations rurales pauvres et couvrira trois volets majeurs:

- *Des politiques et des stratégies fondées sur des données probantes* pour renforcer le secteur de l'agriculture artisanale et améliorer les moyens d'existence des personnes travaillant dans ce secteur, notamment les jeunes ruraux, et améliorer le ciblage des politiques pour réduire les disparités de revenus.
- *L'amélioration durable de la productivité* de la petite agriculture, par le biais d'une gestion responsable des ressources naturelles, d'un accès à des semences améliorées, aux engrais, au crédit et à l'assurance; du transfert et de la diffusion des technologies dans le but d'accroître les rendements; de la diversification et de l'ajout de valeur par l'intermédiaire d'activités visant à intégrer les jeunes dans le secteur agricole.
- *Les institutions et l'autonomisation des petits exploitants*, en favorisant l'établissement d'un environnement propice à un développement durable et économiquement viable de l'agriculture artisanale, par exemple en garantissant les droits fonciers, en soutenant les organisations agricoles et les incitations visant à créer des liens entre les agriculteurs et les marchés, en renforçant la résilience aux chocs (d'origine naturelle ou humaine) et aux effets du changement climatique, et en favorisant l'autonomisation des femmes.

32. L'initiative porte principalement sur les priorités régionales relevant des objectifs stratégiques 2, 3 et 4. Elle sera mise en œuvre par étapes, après une phase pilote qui concernera 5 ou 6 pays à revenu faible ou intermédiaire. Elle débutera par une évaluation analytique exhaustive du secteur de la petite agriculture et par la promotion de l'initiative et de ses composantes, et la mise en œuvre d'actions en faveur de son appropriation par les petits exploitants et les institutions nationales des pays pilotes. L'appui de la FAO au titre de l'initiative se concentrera sur la promotion et le renforcement des écoles pratiques d'agriculture et sur le développement des spécialistes des ressources animales, des pêcheurs, des producteurs et des associations professionnelles.

## V. ORIENTATIONS DEMANDÉES

33. La Conférence est invitée à:

- prendre note des principales actions menées par la FAO pour traiter les priorités régionales en 2012-2013, notamment les actions entreprises en réponse aux recommandations formulées lors de la session précédente;
- approuver les priorités de travail de la FAO dans la région, telles qu'indiquées au paragraphe 19;
- soutenir les trois initiatives régionales en vue de mieux cibler le travail de la FAO sur l'incidence au niveau des pays dans le cadre du PMT/PTB et sur la mobilisation des ressources en 2014-2015.

---

<sup>7</sup> Rapport du groupe d'experts de haut niveau «Investir dans la petite agriculture pour parvenir à la sécurité alimentaire» 2013.

## **Annexe 1: Cadre de résultats de la FAO – Principaux éléments (voir p. 12 du document C2013/3)**

### **La vision de la FAO**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

Les trois **Objectifs mondiaux des États Membres**:

- éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables; et
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

### **Objectifs stratégiques**

1. Contribuer à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
2. Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches
3. Réduire la pauvreté rurale
4. Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces aux niveaux local, national et international
5. Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

### **Objectif supplémentaire**

Qualité, connaissances et services techniques

### **Thèmes transversaux**

- Parité hommes-femmes
- Gouvernance

### **Fonctions essentielles**

1. Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels que accords internationaux, codes de conduite et normes techniques
2. Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
3. Favoriser, promouvoir et appuyer une meilleure concertation politique aux niveaux mondial, régional et national
4. Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau régional et au niveau des pays pour préparer, exécuter, contrôler et évaluer des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles
5. Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
6. Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural
7. Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

### **Objectifs fonctionnels**

- Activités de diffusion
- Technologies de l'information
- Gouvernance, contrôle et direction de la FAO
- Administration efficiente et efficace

## **Annexe 2: Principales réalisations de la FAO dans la région du Proche-Orient en 2012-2013**

Les principales réalisations en 2012-2013 au titre des cinq priorités régionales sont résumées ci-après:

- Compte tenu de l'évolution récente dans la région et de la demande accrue d'aide de la part des États Membres, le domaine prioritaire 1 (sécurité alimentaire et nutrition) a bénéficié d'une attention particulière. Grâce à l'organisation d'événements et de consultations multipartites de haut-niveau impliquant des gouvernements, des organisations de la société civile, des institutions des Nations Unies et d'autres partenaires du développement, et une collaboration renforcée avec la Ligue des États arabes et d'autres organismes intergouvernementaux sous-régionaux sur le Programme de développement pour l'après-2015, la FAO a joué un rôle de premier plan dans l'intensification et l'amélioration du dialogue entre les États Membres de la région sur les questions de sécurité alimentaire, notamment sur les pertes de produits alimentaires, la nutrition, l'investissement dans l'agriculture, l'incidence de la crise syrienne et le programme d'action dans les pays connaissant une situation de crise prolongée. L'assistance technique directe apportée à certains pays a également permis d'améliorer les cadres politiques et institutionnels nationaux permettant de traiter les questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans ces pays.
- Concernant le domaine prioritaire 2 (stimuler la production agricole pour améliorer les moyens d'existence), les petits producteurs et leurs organisations dans plusieurs pays ont bénéficié de connaissances et de transferts de technologies utiles aux fins du développement de systèmes de production à petite échelle efficaces et durables. Une attention particulière a été accordée aux petits producteurs de cultures et de produits horticoles, pêcheurs et aquaculteurs, forestiers, producteurs laitiers, éleveurs de petits ruminants et apiculteurs.
- La nouvelle démarche de la FAO concernant la fourniture d'assistance aux pays au titre des domaines prioritaires 3 (gestion des ressources naturelles) et 4 (changement climatique) a favorisé lors de l'exercice 2012-2013 une plus grande prise de conscience des États Membres et de leurs partenaires de l'importance que revêt l'adoption d'approches participatives multidisciplinaires (au niveau national et régional) pour traiter les questions posées par la rareté des ressources naturelles et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Le lancement, en 2013, de la première phase de mise en œuvre de l'initiative sur la rareté de l'eau, et l'organisation d'un événement régional relatif aux «Journées de la terre et de l'eau», en collaboration avec les gouvernements, les Nations Unies, des organisations de la société civile et d'autres partenaires ont favorisé le ralliement de nombreux États Membres, et d'un large éventail d'autres acteurs de la région, à l'approche collaborative proposée.
- Pour le domaine prioritaire 5, les interventions de la FAO portaient principalement sur la protection des moyens d'existence des ménages vulnérables dans le but de relancer les activités agricoles des petits cultivateurs et éleveurs et éviter l'épuisement de leurs biens de production comme première action de renforcement de la résilience. Les actions de la FAO ont contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la relance de la production agricole et animale à petite échelle, notamment au redressement du secteur laitier, au traitement et à la prévention des épizooties et des attaques de ravageurs, à l'accroissement de la production alimentaire des ménages, au renforcement des capacités de génération de revenus, à l'amélioration de la qualité des aliments produits localement, ainsi qu'au renforcement de la coordination sectorielle fondée sur des données probantes, de la gestion des informations relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire destiné à mettre à la disposition des décideurs de meilleures analyses

---

en vue d'interventions ciblées. Des évaluations régionales et nationales ont été menées et des plans d'intervention ont été élaborés pour répondre aux besoins immédiats et à moyen terme des groupes vulnérables touchés par la crise syrienne (Syrie, Jordanie, Liban, Iraq, Égypte et Turquie). Les principales opérations d'urgence ont concerné la crise syrienne, la Cisjordanie et la bande de Gaza, le Yémen et le Soudan.

*Annexe 3: Budget 2014-2015 par objectif stratégique/fonctionnel et par région (en milliers d'USD)*

Chapitre	Siège/monde		Afrique		Asie et Pacifique		Europe et Asie Centrale		Amérique Latine et Caraïbes		Proche-Orient		Total		
	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Crédits ouverts nets	Extra-budgét.	Total
<b>1</b>	42 663	32 059	19 586	33 543	7 054	32 470	5 358	3 350	11 401	45 843	8 555	5 494	94 617	152 759	247 376
<b>2</b>	103 948	86 857	39 139	52 037	18 546	66 080	6 010	8 107	19 929	31 679	11 109	26 399	198 681	271 160	469 841
<b>3</b>	39 730	10 332	7 107	17 317	5 186	11 796	2 926	5 229	5 426	9 415	1 768	362	62 142	54 450	116 592
<b>4</b>	78 849	52 195	15 571	29 524	8 055	21 490	2 174	1 954	5 917	25 490	4 650	193	115 217	130 846	246 063
<b>5</b>	20 330	38 540	6 785	378 015	3 583	240 756	1 309	19 133	3 237	63 001	2 662	55 842	37 905	795 287	833 192
<b>6</b>	52 284	92	631		403		421		591		416		54 746	92	54 838
<b>7 - PCT</b>	24 771		43 698		26 390		11 159		19 767		8 936		134 721		134 721
<b>8</b>	52 734	1 039	725		3 277	20	5 928	385	1 101		947		64 712	1 445	66 157
<b>9</b>	32 265	4	946		387		526		766		610		35 501	4	35 505
<b>10</b>	64 194	5 744	3 357	8 222	3 839	2 419	2 010	1 689	2 467	537	4 346	5 250	80 213	23 861	104 074
<b>11</b>	52 531	4 675	3 795	638	6 212	18	12 528	647	4 793	1 301	1 833		81 691	7 278	88 969
<b>12 - Imprévus</b>	600		-		-		-		-		-		600		600
<b>13 - CapEx</b>	21 886		-		-		-		-		-		21 886		21 886
<b>14 - Sécurité</b>	23 017	181	-		-		-		-		-		23 017	181	23 198
<b>Total</b>	<b>609 802</b>	<b>231 719</b>	<b>141 341</b>	<b>519 295</b>	<b>82 931</b>	<b>375 049</b>	<b>50 347</b>	<b>40 495</b>	<b>75 394</b>	<b>177 265</b>	<b>45 831</b>	<b>93 539</b>	<b>1 005 648</b>	<b>1 437 363</b>	<b>2 443 012</b>

Notes explicatives:

Crédits ouverts nets = Ouverture de crédits nette telle qu'approuvée par le Conseil de la FAO en décembre 2013 (CL 148/3, annexe 3).

Extra-budgét. = Estimation des besoins en contributions volontaires telle que présentée à la Conférence de la FAO (C 2013/3, annexe III).